

Nombre de délégués en exercice au Comité syndical : 59  
Délégués présents : 30  
Absents : 29

Vote(s) pour : 30  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0  
Pouvoir(s) : 0

Date de convocation : 27 mars 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Séance du 3 avril 2024

\* \* \*

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte  
Secrétaire de séance : Monsieur Denis BLOUET, Délégué Titulaire du Syndicat mixte du SCOTAM

#### Délibération n°2024-07-0304 : Communication de décisions prises par le Président en matière d'urbanisme

##### Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

VU la délibération du Comité syndical du 15 octobre 2020 donnant délégation partielle au Président du Syndicat mixte pour :

- Les modifications de PLU ou les révisions allégées de PLU, dans le cadre de la notification des projets aux Personnes Publiques Associées,
- Les Cartes communales,
- Les courriers relatifs aux équipements commerciaux dont la surface de vente est comprise entre 300 et 1 000 m<sup>2</sup>,
- Les constructions ou les opérations d'aménagement supérieures à 5 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher,
- Les projets soumis à évaluation environnementale au titre de l'article L.122-1 (V) du Code de l'Environnement.

CONSIDERANT que les décisions prises par le Président, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Comité syndical,

##### Délibération

Le Bureau entendu,  
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECLARE avoir reçu communication de la décision donnée par le Président en matière d'urbanisme, détaillée ci-après :

##### Opérations supérieures à 5 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher

- Permis d'aménager n° 057 656 23 M0002 déposé par la société FONCEA sur la commune de Sorbey, courrier du 18/01/2024.
- Permis d'aménager n° 057 425 23 M0002 déposé par la société NEXITY FONCIER CONSEIL sur la commune de Luppy, courrier du 19/02/2024.
- Permis d'aménager n° 054 112 24 B0001 déposé par la société SARL BLUE sur la commune de Chambley-Bussières, courrier du 05/03/2024.

**Courrier relatif aux équipements commerciaux dont la surface est comprise entre 300 et 1 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher**

- Permis de construire n° 057 482 23 M0008 déposé par MONTOY DEVELOPPEMENT 1833 sur la commune de Ogy-Montoy-Flanville, courrier du 06/02/2024.

**Modification de PLU**

- Modification simplifiée du PLU de la commune de Sorbey, courrier du 13/02/2024

Pour extrait conforme  
Metz, le 3 avril 2024

Le Président  
Monsieur Henri HASSER



Le ou la secrétaire de séance  
Le secrétaire de séance  
Monsieur Denis BLOUET

